

REPUBLIQUE FRANCAISE

10

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENÇA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers
En exercice : 10
Présents : 10

DELIBERATION N° 29 -2015

Séance du jeudi 27 août 2015



L'an deux mille quinze et le jeudi 27 août 2015 à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 20 août 2015 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS, Jean-Pierre, M. FAURE Jean-Claude, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme BLANC Danielle, Céline TRUCH

Secrétaire de séance : Danielle BLANC

Objet : choix du traiteur pour les repas de la cantine scolaire

Le Maire informe les membres présents qu'il a été demandé un devis pour la confection et la livraison des repas pour les enfants de l'école pour l'année 2015-2016 à trois traiteurs dont SARL ESMIEU qui est actuellement retenu depuis deux ans sur la commune.

Nous avons reçu deux devis émanant de SARL ESMIEU et COMME PAR ENCHANTEMENT. La CUISINE CENTRALE consultée, n'a pas répondu.

Le Maire propose donc de retenir le devis de SARL ESMIEU qui est le moins cher.

Après avoir entendu l'exposé de son maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Accepte la proposition de son Maire,
- retient la SARL ESMIEU, sise à THEUS pour la confection des repas pour l'année 2015-2016 au prix de 4,12 € TTC le repas livré.
- donne pouvoir au Maire pour signer l'avenant au contrat pour une année.

Fait et délibéré à Lardier et Valença le 27 août 2015

Le Maire
Rémi COSTORIER

Mairie de LARDIER et VALENÇA
Hautes-Alpes